

BRÈVES CONSIDÉRATIONS SUR LE SCEAU DE RODOLPHE III (993-1032)

Le diplôme du 24 avril 1011, qui mentionne la donation de Rodolphe III à son épouse Ermengarde, se termine par une mise en garde: « Et pour que les dispositions contenues dans ce diplôme soient crédibles et ne soient pas enfreintes par nos successeurs, nous les confirmons de notre main et nous ordonnons d'y apposer un sceau. »¹ Apparemment, l'acte en lui-même ne suffit pas pour en souligner l'authenticité. Dès lors, le souverain multiplie les marques ou les signes de l'identité, qui renforcent, par redondance en quelque sorte, la légitimité de sa décision: présence de la main (*manu nostra*), du nom, à travers le monogramme, et du corps, par le sceau (*sigillo nostro*). La main, le nom propre, le sceau sont autant de marqueurs de l'individuation médiévale², mais nous nous intéresserons seulement au dernier de ceux-là dans les lignes qui suivent.



Fig. 1. Sceau de Rodolphe III, 1018 (Saint-Maurice, Fondation des Archives de l'Abbaye de Saint-Maurice; AASM, CHA 1/1/6; photo J. Lathion)

Le sceau, comme l'a brillamment montré Brigitte Bedos-Rezak³, qui constate la forte diffusion de chartes scellées au cours des XI^e et XII^e siècles, est un nouveau « trope sémiotique » qui, tant dans la théorie que dans la pratique sociale, investit symboliquement les catégories de personne, de présence, d'identité, d'autorité. Dans le cas du sceau de Rodolphe III (Fig. 1), le concept d'autorité s'articule autour des deux notions de la présence et de l'identité: l'insistance sur la main semble bien ici désigner le parchemin comme le lieu – mais ce n'est sans

¹ Grenoble, Archives départementales de l'Isère, 1G 11/1; « *Ut hec nobis facta credantur et a posteris nostris infrangantur, manu nostra roboravimus et sigillo nostro iussimus insigniri.* »

² Brigitte BEDOS-REZAK & Dominique IOGNA-PRAT (dir.), *L'individu au Moyen Age. Individuation et individualisation avant la modernité*, Paris, 2005.

³ Brigitte BEDOS-REZAK, *When Ego was Imago. Signs of Identity in the Middle Ages*, Leiden, 2011.

doute pas le seul – où l’auteur trouve ainsi à *s’incarner*, tandis que le sceau dit tout autant la relation très intime, et pour ainsi dire symbiotique, qui s’installe entre la présence et la représentation. Ainsi Rodolphe III use d’un sceau qui dit, non pas la présence *actuelle*, mais souligne au contraire la présence *réelle* du souverain, à l’image, *mutatis mutandis*, du Christ, dont on reconnaît la présence réelle dans les espèces eucharistiques. Presser dans la cire, imprimer est un geste performatif, car le sceau *figure* la personne dont il *incarne* la nature ontologique : l’empreinte fixe ce qui est proprement immatériel *dans* la matière. En d’autres termes, le signe représente la chose en en matérialisant l’essence, de la même manière que le Christ est tout entier présent dans les espèces consacrées⁴. Quant à l’image matricielle, elle proclame l’identité, c’est-à-dire, au sens médiéval, la ressemblance qui signale ce qu’ont d’identique entre eux les individus membres d’un même *ordo*. Dans ce contexte, il est permis de s’interroger sur l’iconographie du sceau de Rodolphe III et son modèle, et, le cas échéant, de s’intéresser à l’image de souverain qu’il entend transmettre par ce biais.

Erwin Poeschel le premier sollicita l’exemple du sceau du roi de Bourgogne pour dater des alentours de l’an mil deux plaques de cuivre doré conservées au Rätisches Museum de Coire, frappées d’un souverain en demi-figure pris dans une attitude assez ressemblante (Fig. 2)⁵. Il parlait d’une « weitgehende Ähnlichkeit », mais la comparaison ne résiste pas à un examen attentif. La relation s’explique simplement par le fait qu’il s’agit dans les deux cas d’une représentation d’un souverain pris dans un médaillon circulaire, mais alors que le souverain anonyme tient de ses deux mains voilées deux croix montées sur des hampes, Rodolphe exhibe ses attributs qui s’identifient à des *regalia*. Cependant, même un peu lâche, la ressemblance renseigne sur l’iconogra-

⁴ La question de la réelle présence est posée avec beaucoup d’acuité au portail occidental de San Miguel d’Estella (Navarre), de la fin du XII^e siècle. Sur la mandorle apparaît un Christ bénissant, tandis que sur son ourlet courent deux célèbres hexamètres léonins : « *Nec Deus nec homo presens quam cernis imago, sed Deus est et homo quam sacra figura imago* » (Cette image que tu contemples n’est ni Dieu ni homme, mais il est Dieu et homme celui qui est représenté par cette image sacrée) ; cf. Calvin B. KENDALL, *The Allegory of the Church. Romanesque Portals and Their Verse Inscriptions*, Toronto, 1998, pp. 223-224.

⁵ Erwin POESCHEL, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Graubünden, II: Herrschaft, Prätigau, Davos, Schanfigg, Churwalden, Albulatal*, Bâle, 1937, pp. 278-280 ; cf. Hans ERB (éd.), *Das Rätische Museum, ein Spiegel von Bündens Kultur und Geschichte*, Coire, 1979, pp. 82-83 (sur la plaque inv. IX B 55b) et Rudolf SCHNYDER, « Kunst und Kunsthandwerk », dans Walter DRACK (éd.), *Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, VI : *Das Frühmittelalter*, Bâle, 1979, pp. 165-184, en particulier pp. 179-180.



Fig. 2. Souverain tenant deux croix hampées, plaque de cuivre doré, VII^e siècle? (Coire, Rätisches Museum: d'après Tobias NATTER (éd.), *Gold. Schatzkunst zwischen Bodensee und Chur*, 2008)

Deux exemples parvenus, l'homme tient dans chacune de ses mains une croix montée sur une longue hampe (croix de procession?). Grâce au témoignage de ces deux plaques, il est permis de faire l'hypothèse d'une série de portraits de souverains, qui se présentent tous dans un costume différent: est-ce une généalogie? L'iconographie du souverain proposée par les deux plaques est celle du souverain religieux, portant deux croix de procession. L'origine du thème doit sans doute être recherchée dans les monnaies frappées par les souverains lombards, en particulier par les ducs puis par le prince de Bénévent, dès la fin du VII^e siècle. Un *solidus* en or au nom de Justinien II frappé pour Gisulf, duc de Bénévent (689-706), présente sur l'avvers le portrait en buste du souverain tenant une croix dans la main droite et une sphère sommée d'une croix à double traverse dans la main gauche; les successeurs de Gisulf tiennent une croix de leur main droite, le plus souvent voilée, ou une sphère sommée d'une croix; c'est le cas de Romoald II (706-731), Grégoire (732-739), Godescalc (739-742), Gisulf II (742-751; 2^e type), Liutprand (sous la régence de Scauniperge, 751-755, puis sous son autorité propre, 756-758)⁷.

⁶ En dernier lieu, voir Tobias G. NATTER (éd.), *Gold. Schatzkunst zwischen Bodensee und Chur*, Ostfildern, 2008, pp. 106-107.

⁷ Lucinia SPECIALE, « Immagini della regalità longobarda. Da Agilulfo alle Leges langobardorum », *Cahiers archéologiques* 47, 1999, pp. 39-53; cf. *Magistra Barbaritas. I barbari in Italia*, Milan, 1984, fig. 340-354.

phie haut médiévale du souverain. Des sept plaques de cuivre doré décorées de portraits de souverains, mises au jour sous un rocher de la vallée de l'Albula, non loin de Mistail (GR), en 1869, lors de la construction de la route Alvaschein – Solis, il n'en reste aujourd'hui que deux⁶. Ces deux plaques de format carré (la seconde est découpée après coup) reçoivent le décor d'une guirlande encadrant le portrait en demi-figure d'un souverain couronné vu frontalement. Clairement, il s'agit d'une *imago clipeata*, qui manifeste l'héroïsation du défunt. Dans les

Le sceau de Rodolphe III, connu par trois empreintes de 996 à 1018, présente un souverain barbu vu de face, à mi-corps, le front ceint d'une couronne à large bandeau terminé par trois pointes bouletées. Vêtu d'un manteau agrafé à l'aide d'une fibule sur l'épaule droite, le roi lève les deux bras le long de son corps. Il porte également une tunique dont on perçoit les manches plissées et le col festonné. Moyennant une cassure peu naturelle des poignets, Rodolphe III tient un sceptre fleurdelisé dans la main droite et une hampe sommée d'une sphère dans la gauche (un bâton?). Entre les deux filets, la légende concentrique, qui se lit dans le sens horaire, insiste sur la piété du souverain : RODULFUS PIUS REX⁸.



Fig. 3. Sceau d'Otton I^{er}, 962 (exemplaire gravé), Ex Bibliotheca Gymnasii Altononi (Hambourg)

chancelleries souveraines du Moyen Age⁹. Le sceau de Rodolphe III est en effet un sceau de majesté qui présente le souverain en buste, vu frontalement (tête et couronne sont d'ailleurs en fort relief par rapport au reste du corps), le manteau d'apparat agrafé sur l'épaule. Il imite le sceau d'Otton I^{er} (Fig. 3), première apparition occidentale d'un souverain en buste vu de face, exhibant les insignes impériaux, le sceptre et le globe. Robert-Henri Bautier a parfai-

Résolument différent des sceaux de souverains carolingiens, tels ceux de Lothaire ou de Charles le Chauve, le sceau de Rodolphe III se rattacherait plutôt à une tradition péninsulaire, où l'on citerait les exemplaires de Bérenger I^{er}, d'Hugues puis de Lothaire d'Italie, de Bérenger II ou d'Adalbert; en fait, il imite de manière consciente celui de l'empereur germanique. Henri-Robert Bautier traçait déjà ce parallèle lorsqu'il analysait les différents types de sceaux de majesté utilisés dans les

⁸ Voir Martine DALAS, *Les sceaux des rois et de régence (Corpus des sceaux français du Moyen Age 2)*, Paris, 1991, p. 135; cf. Theodor SCHIEFFER et Hans Eberhard MAYER, *Die Urkunden der Burgundischer Rudolfinger*, (Monumenta Germaniae Historica. Regum Burgundiae e stirpe Rudolfina diplomata et acta), Munich, 1977, p. 87.

⁹ Robert-Henri BAUTIER, «Echanges d'influences dans les chancelleries souveraines du Moyen Age, d'après les types de sceaux de majesté», *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes rendus des séances*, 1968, pp. 192-220 (réimpr. dans Robert-Henri BAUTIER, *Chartes, sceaux et chancelleries*, vol. 2, Paris, 1990, pp. 563-591).

tement raison de parler d'un « changement profond de la figuration du souverain sur son sceau », et la raison doit en être cherchée dans le désir d'Otton « d'imiter un des types de la représentation du *Basileus* »¹⁰. Car l'exemplaire ottonien, conçu à l'imitation d'une bulle d'or impériale byzantine, comme celle de Nicéphore II Phocas¹¹, est adopté par le souverain germanique après son couronnement du 2 février 962, dans le sens d'émuler l'idée d'empire ; Otton II l'adoptera à son tour, après son couronnement de 967¹². Hors de l'empire, Lothaire, roi carolingien de Francie occidentale, est le premier, en 966, à adopter le type ottonien, et il n'est donc pas étonnant que Rodolphe III l'emprunte à son tour dès la fin du X^e siècle.

La tutelle de la royauté germanique se fait plus forte sous le règne de Rodolphe III, ce qui se remarque entre autres dans la plus grande autonomie gagnée par les évêques peu après l'an mil. Il est intéressant de constater que l'emprunt de la formule impériale, qui avait pu signifier que l'autorité du roi s'inscrivait dans une continuité dynastique incluant l'empereur – Adélaïde, épouse d'Otton I^{er}, est aussi la tante de Rodolphe – n'a plus de raison d'être dès lors que le roi de Bourgogne prête hommage à Henri II, et lui remet le royaume par anticipation.

Pierre Alain MARIAUX

Adresse de l'auteur : Institut d'histoire de l'art et de muséologie, Espace Louis-Agassiz, 2000 Neuchâtel

¹⁰ Robert-Henri BAUTIER, « Echanges d'influences... », pp. 196-197 ; (pp. 567-568).

¹¹ Voir aussi les monnaies byzantines, à partir de Constance II : Philip GRIERSON, *Catalogue of the Byzantine coins in the Dumbarton Oaks collection and in the Whittemore collection*, Part 2: *Phocas to Theodosius III: 602-717*, vol. 2: *Heraclius Constantine to Theodosius III (641-717)*, Washington, 1968.

¹² Otton III adopte, sitôt son couronnement impérial (996), le modèle plus classique de la chancellerie byzantine. Dès 997 pourtant, il se présente en souverain assis sur un trône.